



## ÉCOLE INTERNATIONALE DES FORCES DE SECURITE CENTRE DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION

# NOTE D'ÉCLAIRAGE

N° 22 Décembre 2023

### Le conflit israélo-palestinien : racines de la permanence, processus de résolution et enjeux pour l'Afrique

#### Introduction

Le territoire tiraillé entre les israéliens et les palestiniens est disputé depuis l'Antiquité<sup>1</sup>. Le tournant actuel remonte à la « Palestine mandataire », après la Grande Guerre (1914-1918). Majoritairement arabes, les palestiniens, devenus « autochtones » entre temps, clament aux anglais l'auto-détermination, face au retour des juifs, désireux de se rétablir sur une terre « promise » à leurs ancêtres (Laurens, 1999). L'épisode d'octobre-novembre 2023 est l'énième séquence d'un conflit qui échappe à l'apaisement (Laurens, 2015). Comment cela s'explique-t-il et quels sont les enjeux pour l'Afrique ? Ce travail analyse les fondements du conflit israélo-palestinien, son évolution, les tentatives de résolution, ainsi que les enjeux qui interpellent l'Afrique.

---

<sup>1</sup> Vers -1200 émergent quelques ethno-États dont ceux des Peleset et Philistins sur la côte, Israéliens à l'intérieur, etc. Ils sont ciblés par l'expansionnisme des Égyptiens, Hyksôs, Assyriens, Perses, Babyloniens (destruction de Jérusalem et déportation des Israéliens en 586 av. J.-C.), Romains, Byzantins et Arabes (638-1096), et après les croisades, Mamelouks et Ottomans (dès 1516).

#### Un conflit septuagénaire

Dispersés dans le monde, les juifs veulent disposer d'un foyer national. L'expulsion de la péninsule ibérique (XVe siècle) et l'antisémitisme en Europe au XIXe siècle (affaire Dreyfus) consolide l'envie. Theodor Herzl et les sionistes désirent créer leur État. La Grande-Bretagne qu'ils approchent propose ses protectorats est-africains en 1902. Mais, le « Projet Ouganda » (1903) est boudé par les sionistes, calés sur la Palestine (Magnan, 2018). Ils sont pris de cours par la Grande-Bretagne. La France et la Russie planifient l'occupation de la Palestine en 1915, avant que les anglais et français ne doublent les russes avec l'accord Sykes-Picot (1916). Les anglais obtiennent ensuite des arabes une révolte contre les ottomans (1916-1918). Or, faisant suite aux initiatives antérieures Arthur Balfour, ministre britannique des Affaires Étrangères, garantit aux juifs un foyer national en Palestine le 2 novembre 1917. Après la guerre, la sous-région est placée sous son mandat anglais (Palestine et Transjordanie) et français (Liban et Syrie) (Antonius, 2016:108). Les arabes désirent être rattachés à

la Syrie ; mais c'est ignoré dans les négociations de Paris à la différence de la Conférence de San Remo (1920) garantissant la déclaration Balfour. Ils se révoltent alors de 1936 à 1939 contre le mandat et l'immigration juive et réclament un État arabe indépendant. Pendant la Seconde Guerre Mondiale (1939-1945), nombreux soutiennent l'Axe, contre les pays mandataires (Herf, 2016:113). Avec la défaite, les arabes comptent désormais défendre eux-mêmes leurs intérêts en créant la Ligue Arabe en 1945. Les juifs désirent aussi s'émanciper des puissances. Ils sont pro-Alliés, mais la limitation de leur immigration et la *Shoah* renforcent le projet d'État. En 1944, l'Irgoun lance ainsi des attentats. Londres désiste en février 1947 et sollicite l'Organisation des Nations Unies (ONU). Celle-ci opte pour le partage du territoire : le 29 novembre 1947, 56% de la Palestine mandataire est dévolu à l'État hébreu (or, les juifs sont 32% de la population) et 44% à l'État arabe. Jérusalem, exclu du partage est classé territoire international à administrer par l'ONU (Lapidoth, 2001:214-215). Les israéliens entendent former un État sur « leur » zone. Pour les Arabes, c'est hors de question qu'un État juif s'érige sur leur terroir. Ainsi, débutent les guerres entre les deux peuples (tableau 1).

**Tableau 1 : Séquences majeures du conflit israélo-palestinien de 1948 au début des années 1980**

Séquences	Motifs	Issues
<b>Guerre civile (novembre 1947-mai 1948)</b>	Contestation du partage par les palestiniens	Statu quo post-partage
<b>1<sup>ère</sup> Guerre israélo-arabe (15 mai 1948-juillet 1949)</b>	Protestation des pays arabes contre l'Etat juif proclamé	-Trêve (juin-juillet 1948). -Armistice Israël-pays arabes (Égypte, Liban, Cisjordanie, Syrie) négociée de février à juillet 1949.

	le 14 mai 1948 sous le nom d'Israël.	- Occupations : Israël (+22 % par rapport à 1947), Transjordanie (Cisjordanie), Égypte (bande de Gaza).
<b>Guerre des Six Jours (5-10 juin 1967)</b>	Offensive d'Israël après mobilisation des troupes égyptiennes au Sinaï et blocus du Tiran.	-Défaite arabe (Égypte, Liban, Syrie). -Occupation de nouveaux territoires par Israël (Golan, Cisjordanie, Gaza, Jérusalem-Est et Sinaï).
<b>Guerre du Yom Kippour (6-24 octobre 1973)</b>	Projet de reconquête du Sinaï par l'Égypte et du Golan par la Syrie (et alliés), riposte d'Israël (allié : USA).	-Victoire militaire d'Israël. -Victoire diplomatique arabe (crise pétrolière). -Cessez-le-feu imposé par les USA et l'URSS (octobre 1973). -Statu quo sur les territoires occupés en 1967.

(Sources : Antonius, 2016:117 ; Encel, 2005:46 ; Fritsch, 1969:402-405. Synthèse : Pountougnigni Njuh).

Le partage de 1947 est donc le point départ du conflit israélo-palestinien. Il implique des acteurs aux priorités assez divergentes. L'annexion de la Cisjordanie indique ainsi qu'Amman était motivé par l'irréductibilisme. C'est pourquoi, après la tragédie (*Nakba*) de 1948-1949, les palestiniens, autour de Yasser Arafat, reprennent leur cause en créant le Fatah en 1959. Établi en 1960 à Gaza, ils créent ensuite l'Organisation pour la Libération de la Palestine (OLP) et sa branche armée en mai 1964 (Lapidoth, 2001:216). Ils veulent récupérer les terres et restaurer leurs droits

dans les limites de la Palestine mandataire. Lançant des sabotages et attentats en Israël dès 1965, ils participent à la guerre de 1967. Ayant résisté à Israël à Karameh (Jordanie) en mars 1968, Arafat est élu à la tête de l'OLP en 1969. Mais, c'est à partir de ce moment que la cause bute sur l'effritement de la solidarité arabe. En septembre 1967, les pays arabes avaient décidé à Khartoum de pérenniser lutte contre Israël (ni paix, ni reconnaissance, ni négociation), défendre les palestiniens, utiliser le pétrole comme arme diplomatique et renforcer leur coopération militaire. Or, face à l'influence de l'OLP et les protestations contre sa collaboration avec le renseignement américain, le roi Hussein expulse Arafat en 1971 (Rondot, 1980:100-101). L'Égypte engage le dialogue avec Israël qui signe des Accords en 1974 (retrait du canal de Suez) et en 1975 (retrait du Sinai). Celui de Camp David (1978) aboutit au Traité de paix israélo-égyptien de 1979. Au Liban où Arafat s'est replié, la guerre civile (1975-1989) expose l'OLP aux opérations Litani et Paix en Galilée d'Israël. Mais, la Syrie, son principal soutien, signe une trêve unilatérale avec Israël pour occuper une partie du Liban.

À part la crise de 1973 aidant à l'obtention du statut de membre observateur de l'ONU par l'OLP (1974), la solidarité arabe s'érode donc dès la fin des années 1970. Or, Israël consolide son ancrage et son influence. Avec la crise de Suez (1956), il bascule à l'Ouest en se rapprochant de la France et de l'Angleterre. Malgré l'issue de cette crise, elles l'aident à développer son programme nucléaire et les USA reconnaissent son droit de disposer d'un arsenal nucléaire en 1969. C'est dans ce contexte que des palestiniens prospectent d'autres soutiens. S'inspirant des idéaux prônés par la révolution iranienne de 1979 (cf. Haghghat, 1985:81-33), certains d'entre eux, membres des Frères Musulmans (FM), fondé en Égypte en 1928 et établis à Gaza en 1954, créent le Jihad Islamique Palestinien (JIP) et sa branche armée en 1981. En 1987, le JIP

s'allie au Hezbollah né en 1982 au Liban. Ils coopèrent avec les Gardiens de la Révolution Islamique (GIR) de l'Iran.

Le 9 décembre 1987, éclate à Gaza la première Intifada. Arafat entre en lice en créant le Commandement Unifié de l'Intifada. Mais pour Ahmed Yassine, membre des FM, c'est une tentative de caporalisation qui expose à l'échec que connaît la lutte depuis des années. Ainsi crée-t-il, le 10 décembre 1987, le Hamas et sa branche armée. Après le délitement de la solidarité arabe, c'est donc à la montée de l'islamisme qu'est confrontée l'OLP (Legrain, 1986). Arafat pense alors à une organisation plus influente : l'État. Le 15 novembre 1988 à Alger, il proclame l'indépendance de l'État de Palestine. L'OLP a reculé par rapport aux objectifs de départ ; car l'État proclamé explore ses limites dans le partage de 1947 et Arafat s'ouvre à la résolution pacifique du conflit.

### **Un processus de paix fragile**

Avec la nouvelle approche, Washington lève le boycott sur l'OLP. La même année (1988), la Jordanie rétracte ses prétentions sur la Cisjordanie au profit Israël via un accord de paix, quoique non-appliqué. En février 1989, l'OLP devient observatrice permanente de l'ONU. Le processus se poursuit avec la Conférence de Madrid d'octobre 1991. Boudée par la Syrie et le Liban, Arafat engage le dialogue avec Israël en 1992. Cela conduit aux Accords d'Oslo de septembre 1993 : reconnaissance mutuelle entre Israël et de l'OLP ; création d'un *self-government* et d'un Conseil Législatif Palestinien (CLP) pour une période transitoire de cinq ans (Lapidoth, 2001:216). Oslo I met fin à l'Intifada I pour l'OLP. Sa mise en œuvre est aussi marquée par l'accord sur l'autonomie de mai 1994 : l'armée israélienne évacue 70 % de Gaza et Jéricho. En juillet 1994, contre l'annulation de la dette par Washington, la Jordanie signe avec Israël un accord de non-belligérance, puis de paix en octobre 1994. Ceci ouvre la voie à

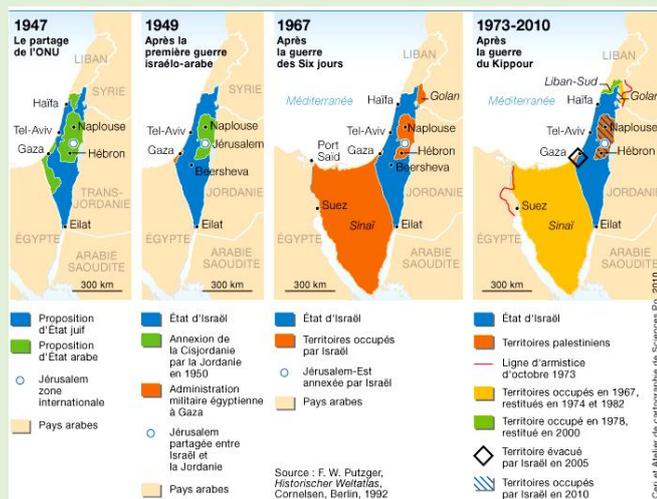
l'Accord intérimaire sur la Cisjordanie et la bande de Gaza (dit Oslo II) de septembre 1995. Celui-ci accroît les limites de la Palestine et l'armée israélienne libère d'autres villes cisjordaniennes (novembre-décembre 1995). Les palestiniens ouvrent ainsi une nouvelle page. En janvier 1996, Arafat est élu président de l'Autorité palestinienne et l'OLP ôte de sa charte la condamnation du droit d'existence d'Israël.

Les sionistes désavouent le recul de leur gouvernement à travers l'attentat de février 1994 et l'assassinat du premier ministre Yitzhak Rabin en 1995. Le Hamas qui fustige la collaboration du Fatah, commet aussi des attentats-suicides (1994-1995). C'est alors qu'en 1996, les israéliens élisent la droite (Likoud) avec Benyamin Netanyahou. Celui-ci fait passer la sécurité d'Israël devant la paix en maintenant le contrôle israélien en Cisjordanie. Il exploite en fait les failles des accords de paix : les compétences de l'Autorité palestinienne sont limitées contrairement à celles d'Israël ; les colonies juives et les bases militaires restantes échappent à l'autorité des palestiniens ; Jérusalem occupé depuis 1967 est chaque fois passé sous silence ; sans réciprocité, les israéliens peuvent circuler sur les routes du territoire palestinien morcelé. C'est avec les Accords d'Hébron (1997) et de Wye Plantation (1998) que Netanyahou mime la poursuite l'apaisement. Mais les israéliens l'évincent au profit d'Ehud Barak. À leur surprise, celui-ci signe le mémorandum de Charm el-Cheikh (1999) sur de nouveaux transferts de territoires en Cisjordanie (15,1 %) et la création d'un comité sur les lieux saints d'Hébron. L'opposition revient sur la sellette en reconnaissant le mont du Temple comme repère du judaïsme en septembre 2000. Or, les palestiniens y ont construit des mosquées. Ainsi éclate la seconde Intifada (Dieckhoff, 2017). Malgré les médiations américaines en juillet 2000 (Camp David II) et janvier 2001 (Taba) la violence s'enlise ;

surtout avec l'affaire « Karine A » (2002) où Arafat est accusé d'acheter des armes lourdes.

C'est le Quartet diplomatique (USA, Russie, ONU, Union Européenne) créé en juin 2002 qui relance le processus via le Plan de paix d'avril 2003 exigeant « l'arrêt des violences et consolidation des institutions palestiniennes ; le rapprochement Israël-pays arabes et la reconnaissance de l'État palestinien ; la fin des occupations de 1967 et accord permanent de sécurité entre tous les États de la sous-région ». Ce plan impulse une trêve négociée entre Sharon et Mahmoud Abbas, nommé Premier ministre par Arafat, au sujet de l'Intifada en cours. Il est aussi encouragé par l'Initiative de Genève (2003). Mais marginalisés depuis Oslo I, le JIP et le Hamas poursuivent les attentats. C'est l'assassinat du chef du Hamas puis de son successeur par Israël qui pousse le parti à la trêve et inspire, autour d'Ismaïl Haniyeh, la conquête des institutions. C'est dans ces circonstances qu'Israël étudie un Plan de désengagement sur la bande de Gaza dès juin 2004. Arafat décède en novembre 2004. C'est Abbas, élu Président en janvier 2005, qui poursuit l'apaisement à travers la rencontre de Charm-el-Cheikh et les municipales de février-mai 2005. Si le Fatah gagne la majorité des voix, le Hamas perce à Gaza et dans maintes villes en Cisjordanie (Heacock, 2005:94-95). L'exécution du Plan de désengagement (démantèlement de 21 colonies juives, évacuation de l'armée et retrait des drapeaux israéliens) renforce son ancrage à Gaza en fin 2005. Les frontières et les zones d'influence israélo-palestiniennes sont à peu près les mêmes depuis cette époque (carte 1).

## Carte 1 : Évolution des frontières israélo-palestiniennes entre 1948 et 2005



(Source : Centre de Recherches Internationales - CERI, 2010).

Cessant l'Intifada II, le Hamas poursuit ainsi la conquête politique en remportant la majorité des voix aux législatives de janvier 2006 et en prenant la tête du CLP (Gresh, 2009[2007]). C'est ainsi qu'Abbas nomme Haniyeh à la primature. Washington et Tel Aviv suspendent alors la collaboration avec l'Autorité palestinienne. Le profil actuel du conflit remonte à ce tournant : une cause fissurée par la dissension Fatah-Hamas, le jeu trouble de certaines puissances et Israël qui monte fréquemment à l'assaut (opération Pluies d'été, blocus sur Gaza en juin 2007 et Guerre de Gaza de 2008-2009). Abbas tente de reprendre la main. Mais, le Hamas s'écarte et proclame un président *de facto* à Gaza en 2009. Aussi, les israéliens ramènent-ils Netanyahu au pouvoir. En dehors de N. Bennett et Y. Lapid, il est réélu depuis lors. En 2010-2011, il renforce la défense du pays (Dôme de fer). Abbas retente l'offensive diplomatique<sup>2</sup>. Mais les accords du Caire (2011) et de Doha (2012) peinent à infléchir le

<sup>2</sup> Il obtient en 2012 le statut de membre de l'UNESCO (octobre) et d'État observateur non-membre de l'ONU (29 novembre). En 2015, la première ambassade est ouverte à Stockholm (février), le pays admis à la Cour Pénale Internationale (CPI) en avril, et l'accord sur les droits de l'Église catholique en Palestine en échange de l'aide du Vatican pour le règlement pacifique du conflit signé en juin 2015. En septembre 2017, le pays est admis à Interpol.

Hamas. Galvanisé par la visite de l'Emir du Qatar en octobre 2012, ce parti privilégié à nouveau la lutte et boude les municipales de novembre 2012. C'est l'assassinat d'un ses chefs militaires en 2012, qui le fait adhérer au consensus national de 2014. Mais non-appliqué, il boycotte les municipales de 2017 et 2022, et celles couplées aux législatives et la présidentielle de 2021.

Ces initiatives butent sur l'Intifada des couteaux dès septembre 2015 et la reconnaissance par les USA en fin 2017, comme capitale d'Israël, Jérusalem, où ils transfèrent leur ambassade en mai 2018. La « Marche du retour » lancée en mars 2018 par les palestiniens est réprimée par Israël. En juin 2019, Washington initie la Conférence de Bahreïn. Le « Plan du siècle » qui en émane, proposé en janvier 2020, conserve les colonies israéliennes en Cisjordanie, fixe Jérusalem comme capitale d'Israël et promet 50 milliards de dollars d'aide pour l'établissement définitif de l'État de Palestine. Ainsi s'affaïsse la solution à deux États d'égal droit. D'ailleurs, sous l'égide des USA, les Accords d'Abraham Israël-Émirats Arabes Unis (août 2020) et Israël-Bahreïn (septembre 2020), élargis au Soudan (janvier 2021) et au Maroc (novembre 2021) ruinent ce qui reste de la solidarité arabe (Velilla, 2020). Netanyahu s'en prend à des familles palestiniennes et aux mosquées de Jérusalem-Est en avril 2021. Il réprime les protestations qu'au cessez-le-feu de mai 2021. Après l'assassinat du chef militaire du JIP (août 2022), il légalise neuf nouvelles colonies en Cisjordanie en février 2023. C'est ainsi que le 7 octobre 2023, le Hamas, appuyé par le JIP, le Front Populaire pour la Libération de la Palestine (FPLP) et le Front Démocratique Populaire pour la Libération de la Palestine (FDPLP), déverse des roquettes sur Israël. La violence qui se déchaîne entre les deux camps fait des milliers de morts.

## L'Afrique écartelée entre les enjeux

Le 22 novembre 2023, un Accord de cessez-le-feu a été conclu entre Israël et le Hamas. Mais, les violences sporadiques précarisent la situation. Le conflit israélo-palestinien interpelle donc encore la communauté internationale. L'Afrique a sa partition. L'Union Sud-Africaine est de ceux qui votent le partage de 1947 et reconnaissent Israël en 1948 (Le Gouriellec, 2023). Ils collaborent, même quand la communauté internationale condamne le massacre de Soweto (juin 1976). À l'opposée, l'Égypte prend le parti des palestiniens surtout au temps de Nasser. Son leadership au sein du Mouvement Non-Aligné permet de rallier d'autres pays du continent, au point où c'est à Khartoum (1967) qu'est articulée la stratégie de défense de la cause. La plupart des pays africains se sentent concernés en raison de leur sensibilité à la décolonisation. Celle-ci est l'une des priorités de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), où la connexion Nasser-Nkrumah rapproche par ailleurs panarabisme et panafricanisme<sup>3</sup>. L'enjeu pour l'Afrique est donc de manifester la solidarité entre peuples luttant pour l'autodétermination.

Le curseur des enjeux se déplace de cette raison politique aux intérêts économiques dans les années 1970. C'est en échange d'un pétrole bon marché et pour être à l'abri des affres de la crise que l'OUA se réunit à Alger en novembre 1973, pour créer un comité de coopération avec la Ligue Arabe ; tandis que presque tous ses membres rompent avec Israël<sup>4</sup>. Ce rapprochement s'illustre par le fait que les pays africains qui forment les 2/3 l'Organisation de la Coopération Islamique et

plus de 50% de la Ligue Arabe. Les échanges entre l'Afrique et Israël restent de loin inférieurs (1,3 % des exportations en 2021) à ceux avec les pays arabes (5,3% des exportations mondiales en 2017) (Nezic, 2022 ; UNECA, 2017).

La fragilisation de la solidarité arabe et la « djihadisation » la cause palestinienne (collusion GIR-JIP-Hezbollah-Hamas) bousculent cependant cette tendance depuis les années 1980. Proche des USA, le Zaïre renoue ainsi avec Tel Aviv en 1982. D'autres suivent : Libéria (1983), Côte d'Ivoire (1985), Togo (1987), Kenya (1988), République Centrafricaine (1989). L'expansion du djihadisme (cf. Pountougnigni Njuh, 2020) positionne en fait Israël en allié contre ce phénomène. C'est ainsi que plusieurs pays africains normalisent les rapports avec Israël le long des années 1990<sup>5</sup>. De nos jours, il est reconnu par 46 membres de l'Union Africaine (Le Gouriellec, 2022).

Le nexus des enjeux départage ainsi l'Afrique vis-à-vis du conflit israélo-palestinien. Étirée entre les pays arabes et Israël, elle est le théâtre de la bataille diplomatique entre arabes/palestiniens et israéliens. Sa voix est donc importante dans la résolution de conflit. Or, celle-ci reste brouillée : en 2012, l'UA accorde à la Palestine le statut de pays observateur ; elle fait pareil pour Israël en 2021 (Le Gouriellec, 2022). L'Égypte qui se livre traditionnellement à la médiation n'est neutre ni envers des palestiniens (condamnation des frappes israéliennes) ni envers Israël avec qui elle coopère pour contenir les incursions djihadistes avec l'afflux des réfugiés sur son territoire (Winter, 2023). La séquence récente

<sup>3</sup> Il s'agit du panafricanisme institutionnel promu par les États du groupe de Monrovia à l'aube de la création de l'OUA. Malgré la doctrine du groupe de Casablanca, cette version s'est aliénée les visions des leaders afro-américains comme William E.B. Du Bois ou Marcus Garvey qui corrélaient panafricanisme et retour des Noirs en Afrique (« sionisme noir »).

<sup>4</sup> Quelques pays comme l'Eswatini (ex-Swaziland), le Lesotho ou l'Afrique du Sud, autres maintiennent les relations avec Israël.

<sup>5</sup> Si la fin de l'apartheid éloigne l'Afrique du Sud, les pays qui renouent avec Israël sont notamment : Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun (qui dispose du Bataillon d'Intervention Rapide depuis 1999 grâce à la coopération, encore en vigueur, avec le Tsahal), Cap Vert, Congo (Brazzaville), Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée Équatoriale, Ile Maurice, Mozambique, Namibie, Nigeria, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Tanzanie, Togo, Zimbabwe.

a aussi exposé les contrastes autour de la voix africaine: réagissant aux attaques du Hamas le 7 octobre 2023, l'UA rappelle le déni des droits des Palestiniens et plaide la désescalade. Mais au niveau des pays les uns soutiennent cette voie ou restent neutres<sup>6</sup>, les autres prennent parti pour Israël<sup>7</sup> et d'autres encore pour les palestiniens<sup>8</sup>.

Loin d'être une passivité, le malaise que révèlent ces divergences est la peine qu'à l'Afrique à être considérée comme interlocutrice sur la scène internationale. Elle reste prudente dans ce conflit où les puissances, comme dans d'autres questions mondiales, influencent la dynamique et les discours. Les pays africains sont cependant, au fond, habités par le souci profond d'une restauration de la paix entre israéliens et palestiniens. Aucun d'entre eux n'a voté contre la résolution de l'ONU sur la protection des civils et le respect des obligations juridiques et humanitaires sur la crise à Gaza le 27 octobre 2023. Ils font partie des 120 favorables, hors mis quelques abstentions (Cap Vert, Cameroun, Éthiopie, Soudan du Sud, Tunisie, Zambie) (Nations Unies, 2023). C'est ainsi une invitation à considérer le droit et des peuples comme enjeu duquel dépendent l'équilibre, la stabilité, la paix, la sécurité et la justice sur la scène internationale.

## Conclusion

Au-delà de l'auto-détermination réclamée par les palestiniens face au besoin d'un terroir des juifs, le conflit israélo-palestinien soulève aussi des enjeux de ressources (Antreasyan, 2013 ; Beschorner, 1992). C'est une guerre

<sup>6</sup> Angola, Égypte (s'active à la fois pour un cessez-le-feu et la réponse humanitaire à Gaza), Guinée, Maroc, Namibie, Nigeria, Ouganda Tanzanie. Aux prises avec le terrorisme, les pays du Sahel (sauf le Mali qui soutient la Palestine) et de la corne de l'Afrique ne réagissent pas officiellement.

<sup>7</sup> Botswana, Cameroun, Ghana, Guinée-Bissau, Kenya, Madagascar, Malawi, Ouganda, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Soudan du Sud, Tanzanie, Togo et Zambie.

<sup>8</sup> Algérie, Djibouti et Afrique du Sud (néanmoins aussi pour la désescalade).

coincée par la fragilisation du mouvement et la superposition cause israélo-palestinienne/cause israélo-arabe. Ces biais écartèlent l'apaisement entre le chantier national de la stabilisation (un État *de jure* à l'ancrage territorial et aux compétences elliptiques) et les voies de résolution (conflit interétatique doublés de conflits asymétriques). Elle expose ainsi à la déstabilisation le système international, en provoquant une recrudescence du terrorisme transnational. Les agissements de certaines puissances ravivent en effet de vieilles colères (sentiment anti-américain, anti-occidental) et sédimentent la radicalisation au fur et à mesure les perspectives de paix et de justice s'éloignent.

## Références

- Antonius, R. (2016), « Palestine-Israël: moments structurants et droit international (1917-2015) », *Guerres Mondiales et Conflits Contemporains*, (262):107-127.
- Antreasyan, A. (2013), « Gas Finds in the Eastern Mediterranean: Gaza, Israel, and Other Conflicts », *Journal of Palestine Studies*, 42(3):29-47.
- Beschorner, N. (1992), « L'eau et le processus de paix israélo-arabe », *Politique Étrangère*, 57(4):837-855.
- CERI (2010), « Chronologie de l'État d'Israël en cartes, 1947-2010 », <http://ceriscope.sciences-po.fr/content/chronologie-de-1%C3%A9tat-disra%E2%88%9A%C2%B4l-en-cartes-1947-2010>.
- Dieckhoff, A. (2017), *Le conflit israélo-palestinien : 20 questions pour vous faire votre opinion*, Paris, Armand Colin.
- Encel, F. (2005), « Israël-Palestine anatomie d'un conflit », *Diplomatie*, (17):44-48.
- Fritsch, R. (1969), « La politique de l'Union soviétique », *Revue Française de Science Politique*, 19(2):402-413.
- Gresh, A. (2009[2007]), *Israël, Palestine : vérités sur un conflit*, nouv. éd., Constantine, Média-Plus.

- Haghighat, C. (1985), 1979: *Iran, la révolution islamique*, Bruxelles, Complexe.
- Heacock, R. (2005), « Les élections palestiniennes : trente ans de surprises », *Confluences Méditerranée*, (55):81-103.
- Hegghammer, T. & Wagemakers, J. (2013), "The Palestine Effect: The Role of Palestinians in the Transnational Jihad Movement", *Die Welt Des Islams*, 53(3/4):281–314.
- Herf, J. (2016), « La propagande nazie destinée au monde arabe pendant la Seconde Guerre mondiale et la Shoah ; ses conséquences », *Revue d'Histoire de la Shoah*, (205):107-126.
- Lapidot, R. (2001), « Israel and the Palestinians: Some Legal Issues », *Die Friedens-Warte*, 76(2/3):211–240.
- Laurens, H. (1999), *La question palestinienne. Tome 1<sup>er</sup> : 1799-1922, l'invention de la Terre sainte*, Paris, Fayard.
- Laurens, H. (2015), *La question palestinienne. Tome 5<sup>ème</sup> : 1982-2001, l'impossible paix*, Paris, Fayard.
- Legrain, J.-F. (1986), « Islamistes et lutte nationale palestinienne dans les territoires occupés par Israël », *Revue Française de Science Politique*, 36(2):227–247.
- Magnan, P. (2018), « 1903: Et si le Kenya était devenu l'Etat des juifs dont rêvait Theodor Herzl ? », [https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/societe-africaine/1903-et-si-le-kenya-etait-devenu-l-etat-des-juifs-dont-revait-theodor-herzl\\_3055199.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/societe-africaine/1903-et-si-le-kenya-etait-devenu-l-etat-des-juifs-dont-revait-theodor-herzl_3055199.html).
- Nations Unies (2023), « L'Assemblée générale adopte une résolution sur Gaza appelant à une trêve humanitaire immédiate », <https://news.un.org/fr/story/2023/10/1140077>.
- Nezic, M. (2022), « Israël se relance sur le continent africain », <https://information.tv5monde.com/international/israel-se-relance-sur-le-continent-africain-552559>.
- Pountougnigni Njuh, L.B. (2020), « Le terrorisme dans l'Afrique saharo-sahélienne et maghrébine : cinétique chrono-spatiale d'une "crimigration" entre l'idéologique et l'empirique », *Science et Technique – Lettres, Sciences Sociales et Humaines*, (éd. sp. 5):255-271.
- Rondot, P. (1980), *La Jordanie*, Paris, PUF.
- UNECA (2017), « Le commerce Afrique - Monde arabe, mutuellement bénéfique aux pays membres », <https://archive.uneca.org/fr/stories/le-commerce-afrique-monde-arabe-mutuellement-b%C3%A9n%C3%A9fique-aux-pays-membres-abdalla-hamdok>.
- Velilla, P. (2020), « Israël-Émirats Arabes Unis, Israël-Bahreïn: les accords d'Abraham, nouveau paradigme proche-oriental », *Diplomatie*, (106):22-26.
- Winter, O. (2023), « Conflit Hamas-Israël : les enjeux pour l'Égypte », <https://theconversation.com/conflit-hamas-israel-les-enjeux-pour-legypte-216055>.

### Equipe technique et scientifique

#### Superviseur général :

Général de Brigade **André Patrice BITOTE**, Directeur Général de l'EIFORCES, assisté du Commissaire **Divisionnaire OYONO Cécile née THOM**, Directeur Général Adjoint.

#### Coordination scientifique :

Commissaire Divisionnaire, Docteur **PASSO SONBANG Elie**, Chef du Centre de Recherches et de Documentation.

#### Coordination technique :

Commissaire de Police Principal, **TCHUENDEM SIMO Rosyne Arlette**, épouse **NOUNKOUA**, Chef des Laboratoires de Recherche du Centre de Recherche et de Documentation.

#### Collaboration

- Dr **Ludovic Boris POUNTOUGNIGNI NJUH**, Enseignant-chercheur, Université Assane Seck de Ziguinchor.
- M. Josué JIFON, Chef Service traduction et interprétariat de l'EIFORCES.